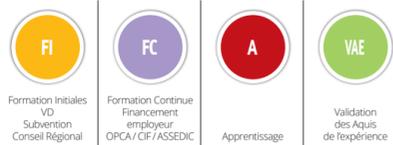


# L'IRTESS forme & qualifie aux métiers suivants

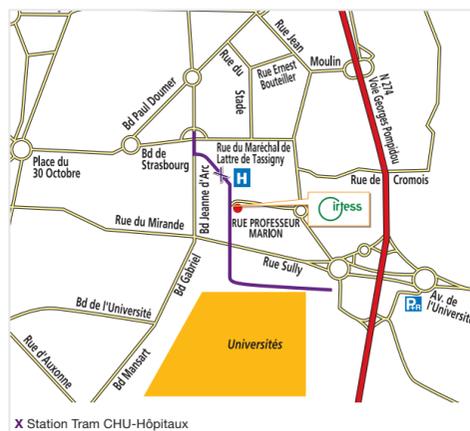
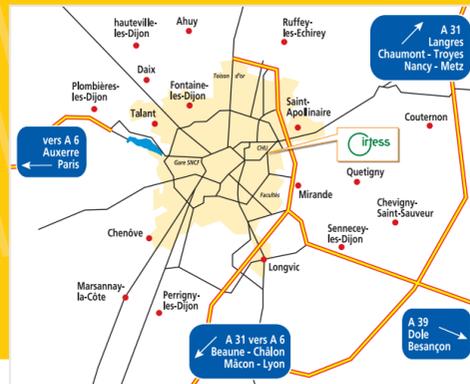


	FI	FC	A	VAE
Aide Médico-Psychologique (AMP)				
Assistant Familial (AF)				
Moniteur d'Atelier 2 <sup>e</sup> classe (MA)				
Maîtresse de Maison et de Surveillant de Nuit				
Moniteur Éducateur (ME)				
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)				
Assistant de Service Social (ASS)				
Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)				
Éducateur Spécialisé (ES)				
Éducateur Technique Spécialisé (ETS)				
Animateur - (DEJEPS) (Approfondissement PRH ou ESA)	(État)			
Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)				
Cadre de proximité (CAFERUIS)				
Cadre développeur de projet (DEIS) - Master 1 et 2 professionnel Administration économique, Sociale et Culturelle				
Fonction Tutorale – Formateur en Site Qualifiant				
Médiation Familiale - Modules de sensibilisation				
Mandataires judiciaires et Délégués aux Prestations Familiales				

Pour accéder aux fiches complètes des formations, rendez-vous sur notre site [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr) rubrique **Nos formations** et cliquez sur l'intitulé désiré.

Pour l'apprentissage, prendre contact avec le CFA sanitaire et social : [cfa.bourgogne@yahoo.fr](mailto:cfa.bourgogne@yahoo.fr)

L'institut est situé sur le campus de l'Université de Bourgogne et à proximité du complexe hospitalier de Dijon. Il est accessible par la route et par le tram.



Institut régional supérieur du travail éducatif et social

[www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

## L'IRTESS

Un centre régional  
de formation et de ressources  
au service du travail social



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38  
E-mail : [contact@irtess.fr](mailto:contact@irtess.fr)  
[www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

N° Formation Professionnelle : 26 21 01514 21

L'IRTESS, établissement du réseau UNAFORIS

CACTUS - RCS Besançon B 408 237 170 - Imprimé en France par un imprimeur répondant au cahier des charges Imprim'Vert qui respecte les critères environnementaux - Août 2014





## Établissement de formation en Travail Social agrée par le Conseil Régional de Bourgogne et l'État

L'IRTESS est une association sans but lucratif qui assure la formation professionnelle de travailleurs sociaux tout au long de leur parcours professionnel. Son conseil d'administration est principalement constitué de représentants d'institutions publiques ou privées, principaux employeurs dans le secteur éducatif, social et médico-social.

Habilité par l'État et agréée par le Conseil Régional de Bourgogne, l'IRTESS assure une mission de service public dans le cadre de son activité de formation initiale.

Convaincu depuis longtemps que la formation concerne toutes les étapes de la vie, l'institut offre en complément de ses formations diplômantes une palette de propositions de formation permanente. L'IRTESS soutient l'idée de promotion sociale, par la construction de dispositifs de formation du niveau V au niveau I en capacité de s'articuler et en promouvant la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.

L'IRTESS dispense des formations adaptées aux évolutions de la société et développe des partenariats avec les employeurs et professionnels du secteur.

Il assure une mission d'information et d'animation.

L'IRTESS mène une politique active en terme de recherche dans le champ éducatif, social et médico-social, en tant que pilote du pôle ressource recherche (PREFAS) mais aussi à travers son service étude recherche.

À travers ses différents engagements, l'IRTESS est donc fortement impliqué dans le processus de création des hautes écoles en travail social promu par UNAFORIS\*.

\* Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

### Nos orientations pédagogiques

- ✓ Développer des formations professionnalisantes du niveau V au niveau I dans le cadre des Centres d'Activités et sur le territoire Bourguignon
- ✓ Mettre en œuvre une pédagogie de l'alternance associant les professionnels et les institutions du travail social
- ✓ Favoriser le travail d'implication et de responsabilisation des étudiants dans une position de sujets acteurs de leur formation
- ✓ Articuler l'individualisation des parcours des étudiants et stagiaires et approche collective des situations de travail
- ✓ Opter pour des approches pédagogiques mobilisant l'expérience professionnelle (formation / action, autoformation, fond interactivité)

### L'IRTESS en chiffres

- ✓ 1 400 étudiants ou stagiaires
- ✓ 1 500 établissements ou services partenaires
- ✓ 80 formateurs, cadres pédagogiques et personnel administratif
- ✓ 600 collaborateurs associés

## Des années d'expérience, de nombreux domaines d'expertise dans la formation des travailleurs sociaux

### Un centre régional de formation aux métiers du travail social

L'IRTESS a pour mission d'assurer la qualification des travailleurs sociaux, que ce soit dans le cadre de la formation initiale, permanente ou supérieure.

L'institut relève des dispositions des articles 451-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ; à ce titre, il participe au service public de la formation.

### Les missions de formation

Les étudiants ou stagiaires se préparent, chaque année, à l'exercice de 15 métiers du secteur social et à 17 diplômes ou certificats nationaux, du niveau V au niveau I dans les secteurs de :

- L'accompagnement des personnes âgées, handicapées et en situation d'exclusion
- L'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées et en situation d'exclusion
- L'accueil, éducation et rééducation d'enfants et d'adolescents
- L'intervention sociale générale et spécialisée
- La direction et l'encadrement des établissements et services sociaux
- L'accompagnement à la parentalité

### Un centre régional de ressources au service du secteur social et médico-social

L'IRTESS anime un Centre de Ressources Documentaires spécialisé dans le champ éducatif et social dont le fonds est en constante évolution (11 000 ouvrages - 150 revues) et s'appuie sur les techniques de l'information et de la communication.

### Un pôle d'expertise au service :

#### • de la formation permanente

L'équipe pédagogique de l'IRTESS assure une veille professionnelle et scientifique dans différents champs (politique sociale, gérontologie...).

#### • du développement des institutions

- Construction des projets (institutionnels, individualisés, projet d'intervention collective...)
- Analyse de la pratique et Supervision
- Évaluation interne, évaluation externe
- Projet d'établissement

### Un pôle ressources régional VAE et Centre de bilan

L'accompagnement est assuré sur les 4 départements de la région Bourgogne. Environ 200 personnes sont accompagnées chaque année.

### Un pôle de recherche

Il assure des activités de diagnostic et de recherche en privilégiant une approche de type recherche / action collaborative.

### Un observatoire du Social...

... au service de la région Bourgogne. Études en collaboration avec des partenaires régionaux, enquêtes sur l'insertion des diplômés de l'IRTESS...

### Une implantation régionale au cœur des territoires

L'IRTESS répond aux demandes d'expertise et de formation continue des professionnels et des institutions publiques ou privées du secteur social en Bourgogne.

« Le conseil régional de Bourgogne a en charge les formations sanitaires, sociales et paramédicales. Il assume également la responsabilité de l'Institut régional du travail social, qui forme à toutes les filières de formation du secteur.

Pilote de la formation des travailleurs sociaux, la Région favorise une offre de qualité et de proximité en permettant l'égalité d'accès à tous.

Neuf diplômes délivrés par l'IRTESS sont agréés par la Région qui contribue aussi à l'amélioration des conditions de vie des étudiants, notamment à travers des bourses. Elle demeure plus que jamais aux côtés des étudiants de l'IRTESS, des femmes et des hommes engagés au service des autres ».

François Patriat

Sénateur,  
Président du Conseil Régional  
de Bourgogne

## Nos interventions sur le territoire



### Sources de financement

**Bourgogne** Conseil régional  
Conseil Régional de Bourgogne : subvention annuelle pour les formations en Voie Directe (environ 50 % du budget de l'IRTESS)

Organismes employeurs du secteur social (privés ou publics)

Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)

Taxe d'apprentissage

Frais de scolarité des étudiants

Aides spécifiques des collectivités locales et territoriales